

Des obligations vulgarisées

À quand remonte la dernière fois où vous avez consulté votre code de déontologie ? Il faut reconnaître que ce document peut paraître laborieux même s'il représente une pièce maîtresse de la législation professionnelle, un idéal de bonne conduite. Vous croyez que des exemples concrets vous permettraient de mieux en saisir l'application au quotidien ?

C'est aussi l'avis de la ChAD qui, en janvier, a mis en ligne la version commentée du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* sur le site Internet www.chad.qc.ca.

Des travaux sont en cours pour produire une version à l'intention des experts en sinistre qui sera publiée au cours de l'année. **1**

Nominations au comité de déontologie

Le conseil d'administration de la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD) est fier d'annoncer les nominations de Madame Chantal Raïche, agent en assurance de dommages, et de Monsieur Jean-Marc Laurin, expert en sinistre indépendant, au sein du comité de déontologie.

Nos félicitations à Madame Raïche et à Monsieur Laurin.

Le comité de déontologie de la ChAD est un comité permanent composé de sept membres, soit deux agents, deux courtiers, deux experts en sinistre et le syndic.

Son mandat est de donner son opinion en matière d'éthique professionnelle contribuant ainsi à la mission de protection du public de la ChAD. **2**

Jouez le jeu!

À chaque mois, une nouvelle question

En décembre dernier, la ChAD a fait parvenir avec La ChAD Presse un calendrier 2009 auquel se rattachait le **concours Quelques arpents de ChAD – mois après mois**. À chaque mois, vous trouverez une nouvelle question s'adressant à tous les membres, peu importe qu'ils soient agent, courtier ou expert.

Pour connaître la réponse aux questions, visitez le site www.arpentsdechad.ca, répondez à la question et inscrivez-vous au concours en remplissant le formulaire de participation. Vous courez la chance de gagner l'un des trois prix de 50\$ chacun en argent.

Accumulez vos chances

C'est rapide, facile et amusant et, si vous invitez vos collègues, vous obtiendrez automatiquement plus de chances de gagner!

À chaque mois, jouez le jeu!

Le concours s'adresse aux membres de la ChAD seulement. **3**



Sur la photo, Madame Chantal Raïche et Monsieur Jean-Marc Laurin.

